

376

AE

EUROPE. — XVII^E ET XVIII^E SIÈCLE

OBJETS MOBILIERS. — ORFÈVREURIE.

CHANDELIERS ET MOUCHETTES.

N° 3.

Chandelier à pans coupés, 1726. Dans le haut du panache, mascarons d'hommes et de femmes alternés. Pied et bassinnet à huit pans.

N° 5.

Autre chandelier de même genre, dont le fût est en balustre.

N° 7.

Flambeau bas, avec ornements tournants autour du panache. La paire faite par Jacques Balin en 1737 et 1738.

N° 2.

Chandelier fait par François-Thomas Germain en 1758; haut du panache orné de festons et de guirlandes, bassinnet couvert de palmes et de feuilles d'acanthé.

N° 6.

Flambeau exécuté par Louis Lenhendrick, élève de Germain, garde en charge en 1759 du corps des marchands orfèvres-joailliers de la ville de Paris. Guirlandes de roses très fines au sommet du panache; palmettes ciselées en bas, pied et bobèche avec agrafes variées.

N° 4.

Flambeau à fût cannelé, 1783. Feuilles d'eau, perles et guirlandes; pied orné de palmes et de rosaces.

N° 1.

Flambeau ciselé; travail anglais de la fin du dix-huitième siècle environ.

N°s 8, 9, 10 et 11.

Mouchettes sur leur plateau; dix-septième et dix-huitième siècles.

Le chandelier était, aux dix-septième et dix-huitième siècles, l'objet d'un luxe d'autant plus particulier que, dans les grandes maisons, selon leur matière et leur format, il y avait parfois dans leur emploi un sujet d'étiquette. Le flambeau d'argent chez Louis XIV avait un autre usage que les chandeliers dorés; seul de sa maison il avait un bougeoir à deux becs, etc., etc.; chez les particuliers, il appartenait à l'hôte de faire honneur à un illustre visiteur en portant lui-même le flambeau qui éclairait la marche dans les appartements et jusqu'au seuil de la maison. Une survivance d'un cérémonial de ce genre a longtemps existé à la Comédie française. Le chef de l'État, se rendant au théâtre, était reçu à la porte et conduit à sa loge par le directeur ou par un huissier le représentant, qui, marchant à reculons devant le souverain, tenait de chaque main un chandelier à deux branches. C'est avec des flambeaux de vermeil doré qu'on éclairait jusqu'au bas des escaliers Louis XIV sortant ou rentrant. C'était toujours le plus qualifié des aumôniers présents qui tenait le bougeoir du roi pendant la prière du soir, et c'était entre les mains de quelque prince, désigné chaque fois pour cet honneur par le souverain, que passait le portelumière pendant les apprêts de la toilette pour le coucher. Enfin le flambeau, posé à terre au milieu d'un bassin d'argent, et dans lequel brûlait la bougie toute la nuit dans la chambre du roi, concurremment avec le mortier, était un flambeau d'argent.

Si la matière même du chandelier joua un rôle dans l'étiquette pendant un temps et lorsqu'il s'agissait de réceptions, l'observation sous ce rapport se trouva délaissée dans la seconde moitié du dix-huitième siècle; la

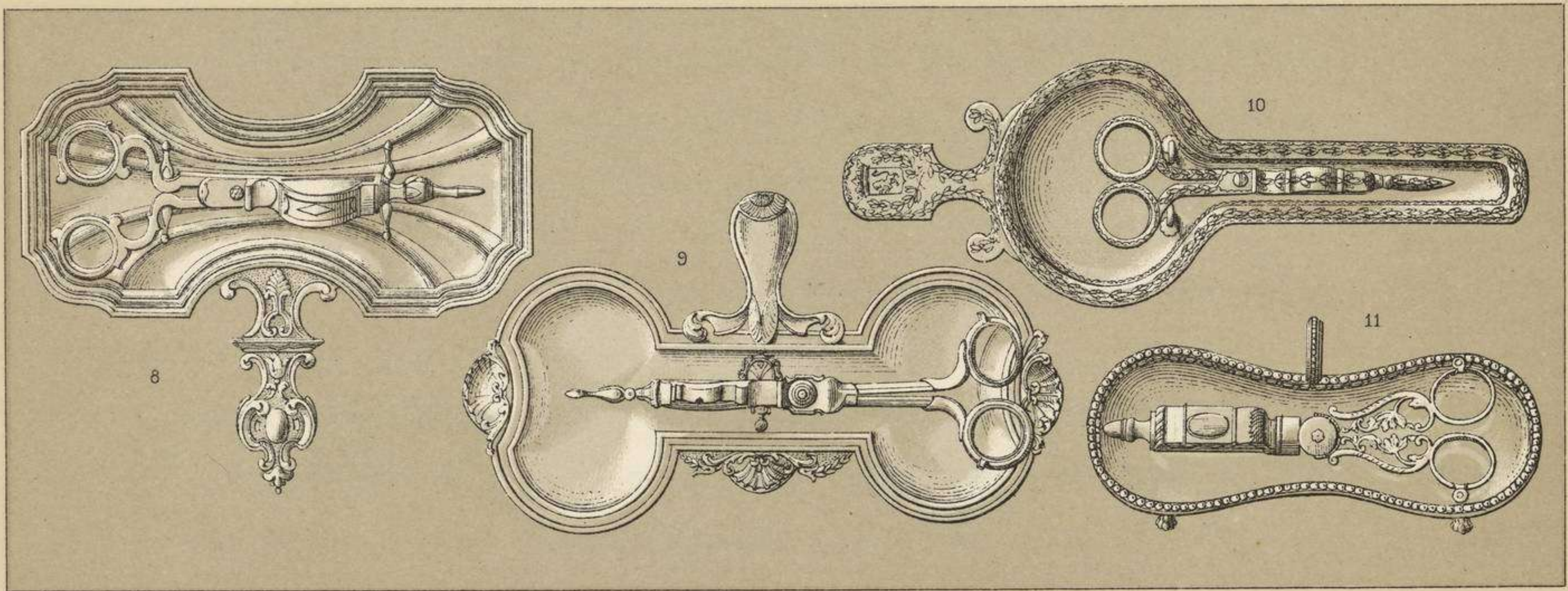
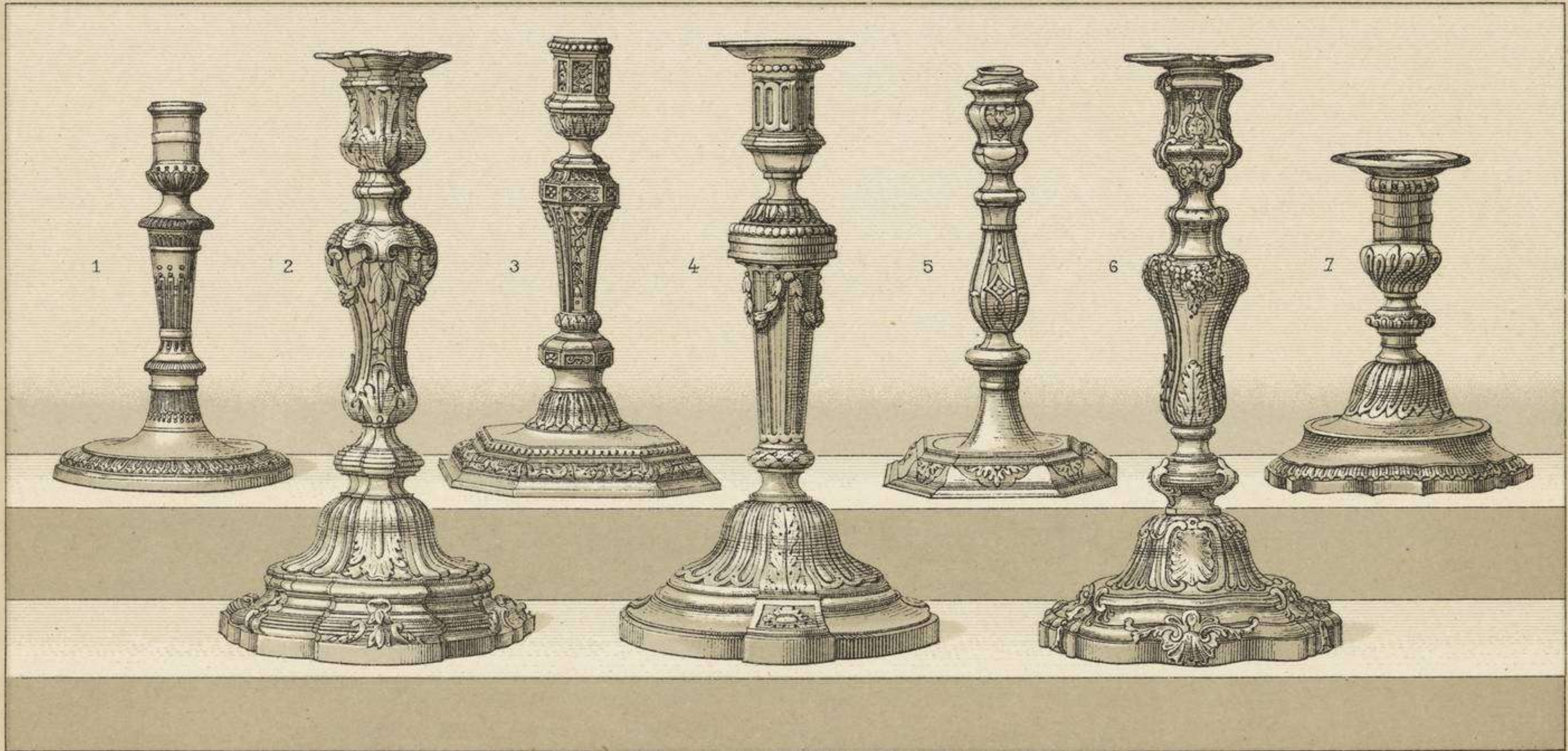
remarquable perfection qu'atteignit à cette époque l'industrie du bronze doré à laquelle s'adonnèrent les ciseleurs les plus habiles, et dont les produits devinrent un objet de mode, en fut la principale cause; mais, sinon par la matière, au moins par le travail, le luxe du chandelier fut le même, et les bronzes authentiques de Gouttières n'ont pas moins de valeur aux yeux des modernes que les argenteries de Thomas Germain, le roi des orfèvres pendant la première partie du dix-huitième siècle.

Il était un ustensile inséparable de ces beaux flambeaux de luxe, qu'ils fussent d'or ou d'argent; c'étaient les mouchettes. Leur emploi n'était pas seulement nécessaire pour parer aux inconvénients de la chandelle de suif, dont le lumignon en s'allongeant prenait la figure d'un chapeau supprimant la lumière en grande partie, et donnant à la place une épaisse et âcre fumée, cet emploi n'était pas non plus inutile avec la bougie de cire telle que l'industrie la donnait généralement à cette époque; sans avoir la mauvaise odeur de la chandelle, la bougie perdait aussi la plus grande partie de sa lumière si elle n'était pas mouchée. On mettait les mouchettes sur un plateau orfèvré dans le goût du chandelier, et elles étaient toujours placées près de lui; quelquefois même ce plateau ne faisait qu'un avec le flambeau, et dans la collection d'où sont tirés nos exemples, on rencontre un de ces modèles qui, sur un de ses côtés, porte deux bobèches; les mouchettes sont dans le plateau supportant le tout, et nommé porte-mouchettes.

Les sept flambeaux font partie de la collection de M. Eudel; les mouchettes sur leur plateau appartiennent à M. Lafitte. Tous ces objets sont en argenterie; le plateau et les mouchettes n° 10, sont dorés. Nous les reproduisons d'après les photographies spéciales que nous en avons fait faire. La réduction des flambeaux est au quart de la grandeur des originaux.

Ces documents proviennent du Musée rétrospectif du Métal, formé à l'Exposition organisée par l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, en 1880.





EUROPE XVII-XVIII^E SIECLE

EUROPA XVII-XVIIITH CENT

EUROPA XVII-XVIII^{TES} JAHR^T

AE

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{IE} PARIS

Renaux del.